Préparez vos grains de semence.

1925 FEVRIER		SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE Lev.	LUNE Cou.
D 22	Quinquagésime	6.46	5.30	6.30	4.53
L 23	S. Pierre Damien, év. et doct.	6.44	5.31	7.08	6.08
M 24	S. Mathias, apôtre	6.43	5.33	7.40	7.20
M 25	Les Cendres	6.41	5.34	8.15	8.30
J 26	S. Alexandre, évêque	6.39	5.36	8.38	9.36
V 27	S. Léandre, évêque	6.38	5.37	9.06	10.43
S 28	S. Romain, abbé	6.36	5.39	9.35	11.55

Continuez à préparer une heureuse couvaison assurez-vous de bons coqs.

Tribune libre.

L'ECHEANCE FATALE

Publié sous l'exclusive responsabilité de l'auteur

La ruine aux E.-U. dans 15 ans.—Nous continuons de recevoir de nouvelles preuves que l'appauvrissement de nos forêts progresse d'une façon alarmante. Ainsi, le président Coolidge, se basant sur les rapports du Service forestier américain, déclarait récemment que les cinq-sixièmes des forêts des Etats-Unis ont été ou exploitées ou autrement détruites au cours des soixante-quinze dernières années, démontrant ainsi qu'il ne leur reste plus de bois que pour une quinzaine d'années. Notre calcul était donc assez juste lorsque, l'an dernier, nous fixions à treize années la capacité de rendement des forêts américaines.

Déchets et gaspillages—Quelques-uns seraient tentés de déduire de cette déclaration du président que l'étendue actuellement en forêt aux Etats-Unis est concentrée sur la côte du Pacifique, où le contenu à l'acre est de beaucoup supérieur au contenu des forêts qui ont été déjà saccagées à cause de la plus grande grosseur des arbres. On sait toutefois que tout avantage qui peut exister de ce côté sera plus qu'annulé par l'inaccessibilité d'une grande partie des massifs forestiers et par la qualité inférieure des produits que pourront donner d'autres peuplements forestiers. Enfin, l'exploitation des arbres de forte taille entraîne nécessairement des déchets énormes, et des expériences récentes démontrent que le gaspillage, au cours de coupes faites dans des peuplements très riches, atteint jusqu'à 20,000 pieds, mesure de planche par acre.

Insectes, incendies, et tempêtes—Pour évaluer la longévité possible de ce qui reste de forêts vierges aux Etats-Unis, il faut aussi tenir compte du fait que ce capital est fortement entamé chaque année par les insectes, les incendies et le vent. Les pertes augmentent avec l'assèchement des sols et la disparition du couvert forestier. Il faut aussi noter que l'exploitation de ces forêts augmente en proportion directe avec l'augmentation de la population et le développement des nouvelles industries dont le bois est la matière première.

Dans 15 ans.—Il semble donc qu'il est raisonnable de fixer à quinze ans la date de l'épuisement complet des forêts des Etats-Unis dont les cinq-sixièmes ont été rasés durant les soixante-quinze dernières années.

Dans le Québec.—Si l'on passe au Canada, la situation, ainsi que je l'ai fréquemment démontré, est encore plus alarmante. Prenons la province de Québec comme exemple. Quoique sa situation forestière soit plus favorable que celle de beaucoup d'autres provinces, nous constatons comme je l'ai démontré et prouvé nombre de fois, que l'approvisionnement disponible en bois de pulpe sera épuisé avant dix ans, si des mesures radicales ne sont pas prises pour enrayer le déboisement en cours.

Leurs calculs.—Certains critiques emploient une opinion attribuée à la Commission Royale du Bois de Pulpe pour essayer de contredire cette assertion. Ils se servent de l'estimé fourni par la dite Commission pour démontrer que les forêts de Québec renferment environ 131,000,000 cordes de bois à papier disponibles, que le total des coupes est de 3,000,000 cordes par année, et par un simple calcul mathématique, démontre, par cette methode, ce que les fôrêts dureront.

Ils sont mal assis (ces calculs).—L'on semble ainsi ignorer les évènements passés et ne tenir aucun compte des pertes énormes causées par le feu et les autres agents destructeurs des forêts. On ne tient pas compte des coupes toujours plus considérables qu'il faut faire pour approvisionner les nouvelles usines qui surgissent si rapidement dans la province, que l'on ne peut presque plus en suivre le développement.

Autres pertes.—Même la Commission omet de tenir compte des pertes provenant de chablis ou renversis, quoique, d'après les experts, ce soit là non seulement l'un des plus sérieux éléments de destruction des forêts, mais celui qui s'aggrave tous les jours davantage, à mesure que les conditions favorisent davantage la dévastation par le vent. A l'heure actuelle les pertes, de cette source seule, sont plus que suffisantes pour contrebalancer la croissance totale annuelle. Les pertes causées par le feu, le champignon et les insectes sont reconnues par la Commission comme étant des plus graves. (Pour les forêts situées le long des lignes du chemin de fer Transcontinental, il a été démontré que le feu détruisait vingt cordes de bois pour chaque corde abattue à la hache). La Commission, elle-même, signale la fausseté du principe d'essayer de calculer la durée des forêts en divisant le bois disponible par la consommation annuelle. "Il est très clair," dit le rapport, "que les chiffres obtenus par une division mathématique de la consommation annuelle pour déterminer l'approvisionnement total, sont entièrement trompeurs et font naître un optimisme qui n'est nullement justifié."

Dans 10 ans.—Si l'on additionne ces pertes avec le montant de la coupe annuelle, laissant une marge pour l'augmentation du total du bois nécessaire pour les industries nouvelles, contrebalançant la croissance par les pertes causées par le vent, et divisant par le total ainsi obtenu les 131,000,000 cordes, chiffre maximum vérifié par la Commission, le résultat démontrera que l'approvisionnement ne sera pas suffisant pour durer plus de dix ans.

Le Canada encore plus gaspillard que les autres pays.—Il n'y a pas à s'étonner si la Commission du Bois de Pulpe en arrive à la conclusion "que le Canada gaspille son capital forestier plus que toute autre nation au monde et que des méthodes bien définies, radicales et constructives sont d'importance capitale dans la conservation des forêts, si le Canada veut protéger et développer encore plus son industrie forestière."

Pour nos industries.—Dans un exposé publié par l'Association des Vendeurs de Bois de pulpe, on abuse étrangement des "colossales pertes de bois de pulpe" provoquées par d'autres causes que celles des utilisations industrielles du bois énumérées ci-dessus. Ces marchands prétendent que les causes de ces pertes colossales représentent 90 pour cent du dépeuplement annuel des forêts et de là concluent qu'il n'y a pas à se préoccuper des pertes causées au pays, par les expéditions illimitées de un million à un million et demi de cordes de bois aux Etats-Unis chaque année. La vérité est exactement le contraire de cet avancé. Puisque la perte totale est si grande qu'elle menace nos forêts d'épuisement dans une période de dix ans, quel meilleur argument peut-on trouver en faveur de préserver ce que nous avons et de l'utiliser pour nos propres industries aussi longtemps que possible? Le fait que les bois exporté provient de nos régions le plus commodes, les plus riches et les plus accessibles et conséquemment les moins exposées à la destruction par l'incendie ou autres causes — comprenant, de fait, notre seule réserve assurée — fait bien ressortir ce point.

Embargo.—Efforts futiles.—La futilité des efforts cherchant à amoindrir l'effet d'un embargo pour empêcher les exportations du bois de pulpe, ressort encore plus quand l'on constate que ces exportations au cours des dix dernières années représentent une moyenne annuelle de plus de 20 pour cent de la coupe totale.

Capital et travail canadiens.—Je laisse aux autres l'exposé de l'argument économique — la différence entre la valeur reçue pour ce bois exporté dans son état brut et sa valeur s'il avait été travaillé ici et exporté sous forme de papier, et le profit qui en serait résulté pour le capital canadien et la main d'œuvre canadienne.

Ma prétention est que les forêts du Canada sont déjà en grande partie dénudées et que nous sommes au tournant dangereux, comme le prouvent d'ailleurs les changements climatériques qui se manifestent par des périodes d'extrême chaleur et d'extrême froid, de sécheresse et d'inondations, de vents et de tempêtes.

Réformes urgentes.—Le temps des enfantillages pour traiter cette question, la plus importante au point de vue national est passé. "Des mesures radicales et constructives s'imposent et sont d'importance capitale", dit la Commission, et je propose les réformes suivantes qui ne sont pas aussi radicales qu'elles sont impérieuses:—

1. Prohiber l'exportation de tout bois non manufacturé. L'on sauverait de suite ainsi, trente-cinq millions d'arbres au Canada, (formant une pile de bois de quatre pieds de hauteur, quatre pieds de largeur et de deux mille milles de longueur), et cela sans qu'il en coûte un seul dollar aux contribuables. Il suffirait de passer un arrêté-en-conseil, dont autorisation a été accordée par le parlement il y a près de deux ans.

2. Nommer un personnel de forestiers bien entraînés, bien payés et portant l'uniforme, dirigés par un militaire, en dehors de toute politique, ayant pleins pouvoirs d'appliquer toutes les mesures de prévention des incendies.

3. Placer la coupe de toutes les parties boisées, soit propriété publique, soit propriété privée, sous la surveillance des forestiers du gouvernement et limiter la coupe de façon à ce qu'elle ne dépasse pas la croissance annuelle. (L'approvisionnement est si bas maintenant que que nous ne pouvons plus continuer à vivre sur notre capital.)

4. Retirer de la colonisation toutes les terres boisées. (Les colons, dans les parties boisées, ont été la plus grande cause de pertes par les incendies que toutes les autres causes réunies.) Pourquoi envoyer des gens dans le peu qui reste de terres boisées pour les défricher, quand le Canada a déjà un vaste surplus de terres arables non utilisées et qui sont sans forêts.

5. Organiser un système universel pour disposer des déchets et éliminer les méthodes de gaspillage qui existent dans la production des billots.

CONCLUSIONS.

Justice pour tous.—En appliquant les règlements ci-dessus dans tout le Dominion, personne, même les industriels, ne serait lésé. Le coût de la conservation des forêts serait tout simplement porté au compte du consommateur qui doit très justement le supporter. Le propriétaire de forêts en tirerait grand profit parce qu'en étant limité dans ses coupes, le prix qu'il obtiendrait pour ses bois serait proportionnellement plus élevé. De plus, il vivrait sur ses revenus au lieu de manger son capital, tel qu'il le fait actuellement.

Gare au parti politique qui.....—La situation alarmante de ce qui nous reste de forêts exige l'adoption immédiate de toutes ces mesures remédiatrices et n'importe quel parti politique ou classe de gens qui chercheraient à les entraver, s'exposeraient à l'accusation de chercher à dépouiller leur patrie au profit de leur égoïsme personnel.

Mines et pouvoirs d'eau.—La vie de nos industries du bois est en jeu. L'existence de nos pouvoirs d'eau, pour lesquels des millions ont été dépensés et qui coûteront encore des centaines de millions, dépend de l'adoption de ces mesures. Le sort même de ce qui nous reste de notre plus riche héritage, nos mines, est également en jeu, puisque le bois et l'eau sont choses nécessaires et vitales à leur développement.

L'adoption immédiate des mesures énumérées ci-dessus est le seul moyen que possède le Canada d'éviter la banqueroute forestière en moins de dix ans

Frank-J.-D. Barnjum.

Ces "créatures"!—Le mouvement des suffragettes fait du progrès au Canada et ces dames veulent maintenant entrer au Sénat. L'une d'elles, de l'Ile du Prince-Edouard, a posé sa candidature au siège de feu l'honorable M. Yeo.

Dans ses rêves le jeune homme imagine l'avenir, le vieillard refait le passé. Aussi le rêve a-t-il pour l'un le charme de l'espérance, pour l'autre l'amertume du regret.

La douleur qui nous vient du sacrifice porte avec elle sa consolation.

J. Lemaître.

Après les perles et les diamants, ce qu'il y a de plus rare c'est la reconnaissance.

Joubert.